

Résumé du Cours d' ANALYSE HARMONIQUE

par

Georges DANDELLOT

Professeur d'Harmonie au Conservatoire National de Musique de Paris,
Inspecteur à l'École Normale de Musique de Paris

Un accord est un ensemble de 3, 4 ou 5 sons différents, superposés par intervalle de tierce et appartenant tous à une même tonalité.

Les accords de 3 sons s'appellent *Accords Consonants*.

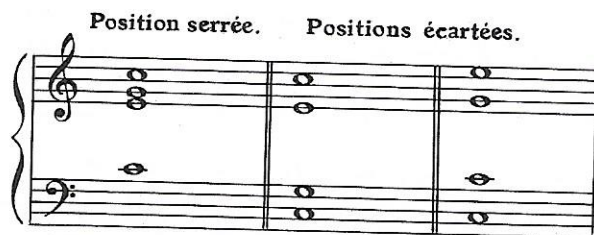
Les accords de 4 et de 5 sons s'appellent *Accords Dissonants*.

En principe on peut faire un accord de 3, 4 ou 5 sons sur chaque degré de la gamme majeure ou mineure. Mais tous ces accords ne sont pas usités dans l'harmonie classique.

La note la plus grave d'un accord ainsi formé s'appelle *Fondamentale*, puis viennent la Tierce, la Quinte, la Septième et la Neuvième. Ces noms ne changent jamais, quelle que soit la position des notes.



On appelle *position* ou *disposition* l'ordre plus ou moins serré ou écarté dans lequel sont écrites les notes d'un accord.



Le chiffrage est une façon conventionnelle d'indiquer les accords en les représentant par 1, 2 ou 3 chiffres qui correspondent à l'intervalle formé par les principales notes de l'accord par rapport à la note de basse.